

Séance du 16 MARS 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix mars deux mil vingt-deux, s'est réuni en séance publique, salle des fêtes, le seize mars deux mil vingt-deux à dix-huit heures trente minutes sous la présidence de Monsieur CERBELLE Régis, Maire.

Etaient présents : M. BAUCHET Michel – Mme BERTIN Aurélie - M. CERBELLE Régis – M. CHAUVEAU Michel – M. DELISLE Gilles - MME HAREAU Claire - M. HORPIN Elie - M. LANCELEUR Jérôme - M. LEGUY Antoine – MME LEMAITRE Jacqueline – M. LEMAITRE Paul-Adrien - Mme ROBERT Stéphanie

Absents excusés : M. GORGET Yannick – M. LESIEUR Yannick

Secrétaire de Séance : M. LEGUY Antoine

Nombre de Membres : **En exercice** : 14 **Présents** : 12 **Votants** : 12

ORDRE DU JOUR

Information sur le Droit de préemption urbain,
Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le comité de pilotage du PLUi
Approbation des comptes de gestion 2021 (Commune, Assainissement et Lotissement)
Affectations des résultats 2021 et vote des comptes administratifs 2021 pour la commune,
l'assainissement et le lotissement du Cloteau,
Vote des budgets primitifs 2022 : Commune, Assainissement et Lotissement du Cloteau,
Subvention au Centre Communal d'Action Sociale,
Comptes rendus des commissions,
Questions diverses

Lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal, adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le maire demande à ajouter à l'ordre du jour : demande de subvention au Département de la Sarthe pour la mise aux normes du chauffage de l'église : adopté à l'unanimité des membres.

Information sur le Droit de Préemption Urbain

Pas de réception de DIA depuis la dernière réunion

Objet : Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le comité de pilotage du PLUi

Monsieur le maire informe que le bureau d'études pour l'élaboration du PLUi sur le territoire de LBN Communauté a été choisi, il s'agit du groupement CITADIA/EVEN Conseil/Aire Publique. Il faut que chaque commune nomme un délégué titulaire et un délégué suppléant pour faire partie du comité de pilotage. Une première réunion se tiendra le 29 mars à 9 h.

Monsieur le maire demande qui souhaite en faire partie. M. HORPIN Elie, M. BAUCHET Michel et Claire HAREAU se proposent et il est convenu que :

- M. HORPIN Elie soit délégué titulaire,
- M. BAUCHET Michel et Mme Claire HAREAU soient délégués suppléants.

Délibération N° 2022-03-D01 - Objet : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

Monsieur Le Maire présente les comptes de gestion 2021 reçus de la Trésorerie de CONLIE pour la commune, l'assainissement et le lotissement du Cloteau.

Les membres du conseil Municipal déclarent que les comptes de gestion pour l'exercice 2021 pour la commune, le lotissement et le budget assainissement, dressés par le receveur visés et certifiés par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

DÉLIBÉRATION N° 2022-03-D02 - OBJET : BUDGET LOTISSEMENT LE CLOTEAU – EXERCICE 2021

AFFECTATION DU RESULTAT ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET LOTISSEMENT LE CLOTEAU

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, statuant sur la constatation du stock final, constatant que le compte administratif 2021 présente un résultat d'exécution comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	125 626.10	Recettes :	120 372.88
Résultat de l'année 2021 :	- 5 253.22		
Excédent N-1 :	31 438.88		

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT : **26 185.66 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses :	75 369.20	Recettes :	82 822.88
Résultat d'investissement :	- 7 453.88		
Résultat N-1 :	- 75 369.20		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT :	- 82 822.88		

REPORTS :

Report d'investissement (ligne 001) :	- 82 822 € 88
Report de fonctionnement (ligne 002) :	+ 26 185 € 66

DÉLIBÉRATION N° 2022-03-D03- OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021 – ASSAINISSEMENT et VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution comme suit :

Exploitation

Dépenses :	15 137.60	Recettes :	32 508.46
Excédent de l'année 2021 :	+ 17 370.86		
Excédent cumulé :	+ 327 336.40		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION :	+ 344 707.26		

INVESTISSEMENT

Dépenses :	13 271.16	Recettes :	8 831.00
Déficit de l'année 2021 :	- 4 440.16		
Excédent cumulé :	+ 43 513.93		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT :	+ 39 073.77		

RESTES À RÉALISER

Dépenses :	30 026.00	Recettes :	0
SOLDE DES RESTES À RÉALISER :			-30 026.00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL :	0 Euro		

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (compte 1068)	0 Euro
Affectation à l'excédent d'exploitation reporté (ligne 002)	+ 344 707 Euros 26
Report d'investissement (ligne 001)	+ 39 073 Euros 77

DÉLIBÉRATION N° 2022-03-D04 - OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021 ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET COMMUNE

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	440 195.44	Recettes :	556 950.95
Excédent de l'année 2021 :	+ 116 755.51		
Excédent cumulé :	+ 543 325.76		
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT :		+ 660 081.27	

INVESTISSEMENT

Dépenses :	139 269.86	Recettes :	57 327.80
Déficit de l'année :	- 82 942.06		
Déficit de l'année N-1 :	- 19 365.43		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT :		- 102 307.49	

RESTES À RÉALISER

Dépenses :	68 771.38	Recettes :	0
SOLDE DES RESTES À RÉALISER :	0		
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL :	- 171 078.87		

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (compte 1068)	+ 171 078 €uros 87
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	+ 489 002 €uros 40
Report d'investissement (ligne 001)	- 102 307 €uros 49

Délibération N° 2022-03-D05– VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents les budgets primitifs 2022 pour les budgets suivants :

- Lotissement :
 - o Section de fonctionnement équilibrée à 114 226 € 64
 - o Section d'investissement équilibrée à 170 863 € 86
- Assainissement :
 - o Section d'exploitation équilibrée à 377 155 € 26
 - o Section d'investissement équilibrée à 403 729 € 03
- Commune :
 - o Section de fonctionnement équilibrée à 1 020 175€ 65
 - o Section d'investissement équilibrée à 656 700 € 94

Délibération N° 2022-03-D06 – SUBVENTION AU BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser sur le budget du centre communal d'action sociale de Chantenay-Villedieu une subvention d'équilibre de 2 120.00 €uros.

OBJET – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

- VACTEL : une rencontre est prévue avec la société LA FOUINE pour avancer sur les travaux du camping, sinon rien n'avance.
- Fleurissement : les massifs sont entretenus par des bénévoles, qui se fatiguent, cela va poser des problèmes à un moment donné.
- CCAS : suite à la démission de Laurent BOUGEANT, qui faisait partie du CCAS, M. Le maire demande si un conseiller municipal veut intégrer le CCAS, Aurélie BERTIN se propose.

Prochain conseil municipal : le 13 avril à 20 h - Fin de séance à 20 h 15

Séance Du 16 mars 2022 – délibérations prises du N° 2022-03-D01 au 2022-03-D06

N° de délibération	Objets
N° 2022-03-D01	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021
N° 2022-03-D02	AFFECTATION DU RESULTAT ET VOTE DU CA 2021 LOTISSEMENT
N° 2022-03-D03	AFFECTATION DU RESULTAT ET VOTE DU CA 2021 ASSAINISSEMENT
N° 2022-03-D04	AFFECTATION DU RESULTAT ET VOTE DU CA 2021 COMMUNE
N° 2022-03-D05	VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022
N° 2022-03-D06	SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Noms et prénoms des membres présents	Signatures
CERBELLE Régis	
BAUCHET Michel	
CHAUVEAU Michel	
HORPIN Elie	
BERTIN Aurélie	
DELISLE Gilles	
GORGET Yannck	Absent excusé
HAREAU Claire	
LANCELEUR Jérôme	
LEGUY Antoine	
LESIEUR Yannick	Absent excusé
LEMAITRE Jacqueline	
LEMAITRE Paul-Adrien	
ROBERT Stéphanie	

